

St-Constant, 14 sept. 05

Bape,
A la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575 rue St-Amable. Bur. 2.10
Québec
GIR 6A6

218 P NP **DM96**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montréal

6211-06-075

Tronçon Jean-Leman faisant partie de l'ensemble du tracé sud de l'autoroute 30 : je suis contre ce projet.

Messieurs les commissaires

La MRC Roussillon est un secteur agréable, déjà assez bétonné, nous aimerions garder la qualité de vie que nous avons choisie en achetant nos maison dans ce secteur.

Bien sûr, lorsque nous achetons une maison dans un secteur, nous nous attendons a ce qu'il y ait des changements, tels de nouveaux développements, de nouvelles routes, même des autoroutes, par contre il est inconcevable d'avoir un changement tel que le tronçon Jean-Leman, la 132 est déjà idéale pour le tronçon de la 30, plutôt que de la faire détourner de 8 km additionnel, et ainsi détruire un boisé (une partie du poumon de notre secteur) une zone agricole (coin de verdure apprécié pour sa vue et qui est rentable pour un cultivateur) sans oublier le fait qu'en mettant votre projet du tronçon Jean Leman à exécution, nous aurions encore plus de gaz a effet de serre, de poussière, de pollution par le bruit, nous risquons de faire disparaître des espèces en voie de disparition et j'en passe (n'est-ce pas une des raisons pour laquelle les gens quittent la ville pour devenir banlieusards?)

J'aimerais laisser un autre héritage à mes enfants, je voudrais qu'il leur reste autre chose qu'un petit village entouré de béton et de pollution, de terres inondées, d'espèces d'animaux qu'ils ne verront plus ailleurs que dans une encyclopédie, tout ça pour une promesse politique qui cache quoi ?

